

+

Centre de santé et de services sociaux
Lucille-Teasdale



PLAN THÉRAPEUTIQUE INFIRMIER (PTI)

SITUATION CLINIQUE

9

CONSTATS DE L'ÉVALUATION

Date	Heure	N°	Problème ou besoins prioritaire	Initiales	RÉSOLU/SATISFAIT			Professionnels/ services concernés
					Date	Heure	Initiales	
2008/12/4	10h00	1	Perte d'autonomie R/A un déficit cognitif	C.L.				Md
2009/02/16	10h00	2	Risque de chute du lit (contention installée : 2008/07/10)	C.L.				Équipe inter

SUIVI CLINIQUE

Date	Heure	N°	Directive infirmière	Initiales	CESSÉE/RÉALISÉE		
					Date	Heure	Initiales
2008/12/04	10h00	1	Appliquer les soins selon le profil d'interventions du résident [Éq. de soins]	C.L.			
2009/02/16	10h00	2	Installer la ceinture magnétique (Pinel) au lit [PAB]	C.L.			
2009/02/16	10h00	2	Compléter la grille de surveillance [Éq. de soins]	C.L.			
2009/02/16	10h00	2	Vérifier l'installation de la contention et si la grille de surveillance est bien complétée par les intervenants 1 fois par quart de travail [Inf., inf. aux.]	C.L.			
2009/02/16	10h00	2	Réévaluer aux 4 mois le besoin de garder la mesure de contrôle en place [Inf.]	C.L.			

Signature de l'infirmière	Initiales	Programme/service	Signature de l'infirmière	Initiales	Programme/service
Claire Lavallée	C.L.	hébergement			

Situation clinique # 9

M. Lafrance a été admis le 2008/12/04 pour une perte d'autonomie relié a un déficit cognitif.

M. Lafrance a fait plusieurs chutes du lit, des mesures alternatives ont été tentées sans succès, une réunion interdisciplinaire a eu lieu le 2009/02/16 et il a été convenu avec l'accord de la famille d'utiliser une mesure de contrôle au lit.

L'infirmière se réfère à la politique : DSI-PP-01 « Politique et procédures sur l'utilisation des mesures de contrôle »